

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE PUBLIQUE DU 25 OCTOBRE 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

Les règles de publicité des actes des collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale ont été modifiées par l'Ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 et le Décret n° 2021-1311 du 7 octobre 2021.

L'entrée en vigueur des nouvelles dispositions est prévue le 1er juillet 2022, à l'exception de certaines dispositions relatives aux actes d'urbanisme.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de membres présents : 28

Nombre d'excusés avec pouvoir : 5

Absent : 0

Secrétaire de séance : Delphine DEBATISSE

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_298 : Décisions municipales prises par le maire depuis la convocation à la séance du 21 septembre 2023, en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le conseil municipal prend acte.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_299 : Déplacement d'élus – Congrès des maires de France. Approbation d'un mandat spécial

Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_300 : Construction d'une pension de famille – Emprunt contracté par La Foncière d'Habitat et Humanisme auprès de la Caisse des Dépôts et consignations – Octroi de la garantie partielle de la commune.

Le conseil municipal approuve par 27 voix pour et 6 voix contre.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_301 : Gestion budgétaire 2023 – Budget général – Approbation d'une décision modificative n°2

Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_302 : Information du Conseil municipal en matière de déclaration d'intention d'aliéner (DIA)

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_303 : Mise à disposition et occupation de la parcelle AC 0167, sise 296 rue du Docteur Albert Schweitzer appartenant à la famille Servajean, à la ville de Riorges – Approbation d'une convention.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_304 : Prestation de services pour l'instruction de la partie accessibilité des autorisations de travaux portant sur un établissement recevant du public à conclure avec Roannais Agglomération.
Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_305 : Requalification de la rue Pierre Semard – Approbation de l'avenant n°1 au lot n°1 – Abrogation de la délibération N° DCM_2023_287 du 21 septembre 2023.
Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_306 : Rénovation des logements au groupe scolaire Les Sables – Approbation du lot n°2 : métallerie.
Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_307 : Agrandissement et rénovation du groupe scolaire du Pontet maternelle – Approbation d'un avenant au lot n° 8.
Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_308 : Convention de partenariat entre GRDF et la commune de Riorges dans le cadre de l'accompagnement vers la transition énergétique – Approbation
Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_309 : Convention relative au raccordement d'une sirène étatique au système d'alerte et d'information des populations (SAiP) à conclure entre l'Etat et la commune de Riorges – Approbation
Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_310 : Classement dans le domaine public de diverses parcelles de terrain – Approbation
Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_311 : Classe découverte école élémentaire des Sables – Approbation d'une subvention à l'association sportive et culturelle des Sables.
Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_312 : Animations culturelles municipales Les Mardi(s) du Grand Marais – Autorisation donnée au maire pour signer une convention de co-production.
Approuvée à l'unanimité

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_313 : Adhésion au dispositif commun en santé sécurité au travail porté par le Centre de Gestion de la Loire.
Approuvée à l'unanimité.

Délibération du conseil municipal N° DCM_2023_314 : Assurance des risques statutaires – Adhésion contrat groupe avec le Centre de Gestion de la Loire.
Approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

Le Maire,
Jean-Luc GHERVIN

